

Direction générale des ressources humaines  
Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés (CAER-agrégation) ;

- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours internes de l'agrégation et des CAER-agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;

- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

## ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne de l'agrégation et du concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs agrégés, section philosophie, est constitué comme suit pour la session 2025 :

### Président

M. Laurent PERREAU  
Professeur des universités

Académie de BESANCON

### Vice-Président

M. Eric LE COQUIL  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

### Secrétaire général

M. Jean-Michel LESPAGE  
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de BORDEAUX

### Membres du jury

M. Matthieu AMAT  
Professeur agrégé

Académie de la GUADELOUPE

M. Alexis ANNE-BRAUN  
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

M. Aurélien ARAMINI  
Professeur agrégé

Académie de BESANCON

M. Lionel ASTESIANO  
Professeur agrégé

Académie de DIJON

Mme Karine BOCQUET  
Professeure agrégée

Académie de LILLE

Mme Ingrid BOUFFIOUX  
Professeure agrégée

Académie de RENNES

Mme Marion BOURBON  
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

M. Philippe DUCAT  
Professeur agrégé

Académie de BORDEAUX

M. Jean-Marc DURAND GASSELIN  
Professeur de chaire supérieure

M. Vincent GENY  
Professeur agrégé

Mme Elsa GUEST-GUIADER  
Professeure agrégée

Mme Anne-France L'HENAFF  
EC. R Professeure agrégée

Mme Aude LAMBERT  
Professeure agrégée

M. Gohan LE GALL  
Professeur agrégé

M. Frédéric MANZINI  
Professeur agrégé

M. Alain PANERO  
Maître de conférences des universités

Mme Marie-Frédérique PELLEGRIN  
Maîtresse de conférences des universités

Mme Maud POURADIER  
Maîtresse de conférences des universités

M. Nicolas RIALLAND  
Maître de conférences des universités

Mme Marie-Noëlle RIBAS  
Professeure agrégée

Mme Géraldine ROUX  
Professeure agrégée

M. Daniel TRUONG LOI  
Professeur de chaire supérieure

Académie d'ORLEANS-TOURS

Académie de NANCY-METZ

Académie de REIMS

Académie de VERSAILLES

Académie de NORMANDIE

Académie d'ORLEANS-TOURS

Académie de CRETEIL

Académie d'AMIENS

Académie de LYON

Académie de NORMANDIE

Académie de NORMANDIE

Académie de RENNES

Académie de REIMS

Académie de BORDEAUX

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 16 décembre 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation nationale  
et par délégation  
La sous-directrice de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Nadine COLLINEAU